

2025

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

SYNDICAT MIXTE  
VIENNE ET AFFLUENTS



# SOMMAIRE

---

Editorial

Le territoire

Nos compétences

Nos missions

Notre équipe d'agents

Notre équipe de délégués

Bilan financier des actions

Bilan financier du budget

Les animations

Les actions de communication

Les actions de restauration sur le territoire

Le Contrat Territorial Vienne Aval (CTVA)

# ÉDITORIAL

Chers élus, chers partenaires,

Au nom de l'ensemble des élus et des agents du Syndicat mixte Vienne et affluents, je vous transmets tous nos vœux pour l'année 2026. Nous vous souhaitons une excellente santé et de pouvoir vous épanouir au quotidien tant dans votre vie personnelle que professionnelle.

Aux élus ne souhaitant pas repartir pour un nouveau mandat, je leur souhaite de profiter davantage de leurs proches, de prendre du temps pour eux-mêmes mais aussi de songer, pourquoi pas, à de nouveaux projets personnels. Pour ceux qui souhaitent repartir en campagne, je leur souhaite bon courage, de l'optimisme et de la réussite dans leur engagement. J'en profite pour remercier les élus qui m'ont accompagné lors de cette mandature. Ils ont contribué grâce à leur vision, leur ouverture et leur dynamisme politique au développement unanimement reconnu du syndicat grâce à la quantité et la qualité des actions menées sur l'ensemble du territoire.

Je tiens à souligner une fois de plus l'indispensable soutien de nos partenaires et le rôle qu'ont tenu nos agents dans la réussite de nos actions menées en 2025. Grâce à eux, c'est encore **4 071 de mètres linéaires de haies plantées, 320 m<sup>3</sup> de jussie arrachés, 16 mares restaurées et créées, 3 280 mètres linéaires de cours d'eau restaurés, et 7 études réalisées.**

Il convient bien sûr de remercier nos partenaires financiers : l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région, Le département et nos EPCI qui nous accompagnent de manière pérenne dans la réalisation de nos travaux, mais aussi E.D.F, le Futuroscope, la M.A.I.F et la fondation du patrimoine qui grâce à l'intérêt qu'ils portent dans leurs stratégies à la protection de l'environnement nous ont permis sur certains projets de travailler plus et mieux au service des milieux aquatiques.

Je pense notamment à la faisabilité du projet de Morthermer qui contribuera à la fois à la restauration d'une zone humide, à améliorer la fonctionnalité de la Dive et d'y rétablir la continuité écologique. Je pense encore à l'étude carbone sur le site des petites rivières à Availles-en-Châtellerault, projet innovant qui propose une stratégie de calcul du gain de CO<sub>2</sub> lors d'une restauration de zone humide.

Cependant, il nous reste quelques points noirs bloquants pour faire encore plus et mieux. Dans mon édito de l'année passée j'évoquais « les incertitudes liées aux atermoiements politiques au niveau national et aux coupes budgétaires programmées ». Malheureusement, ce flou généralisé est encore d'actualité. Il ne nous offre pas de perspectives claires et durables. Les aides financières de l'agence de l'eau, comme de la Région ou encore du département sont de moins en moins importantes et de plus en plus ciblées et le travail de nos techniciens soumis à des exigences réglementaires toujours plus contraignantes. Preuve en est le report des travaux à Morthermer du fait de demandes administratives qui n'ont eu de cesse que d'augmenter au cours de l'année passée.

On entend parler de décentralisation mais celle-ci ne sera réelle et opérationnelle uniquement lorsque l'Etat mettra à disposition des collectivités les moyens financiers nécessaires pour être complètement autonomes et lorsque nous ne serons plus soumis à des lois qui fixent de manière ultra rigide un cadre national trop éloigné des réalités et des besoins du terrain.

Mais il nous faut restés vigilants aux évolutions, acteurs des compétences que l'on nous confie et dynamiques sur notre territoire. C'est pourquoi nous devrions, en 2026, enfin aboutir à la réalisation du projet de Morthermer en conception depuis 7 ans. Nous poursuivrons également nos actions sur les bassins de l'Envigne, de l'Ozon et de l'Ozon de Chenevelles, tout en poursuivant en régie des travaux d'entretien et les actions de bassins versants nécessaires à la limitation des pollutions diffuses impactant la qualité de nos cours d'eau, sans oublier une nouvelle rédaction des D.I.G pour la Vienne et l'Ozon.

Je vous prie donc de croire en notre engagement total pour mener à bien avec les moyens qui sont les nôtres un programme ambitieux de qualité des milieux aquatiques afin de laisser aux générations futures un héritage environnemental à la hauteur.

En vous renouvelant nos vœux pour cette nouvelle année,

Respectueusement,  
Franck Bonnard  
Président du S.M.V.A

## LE SYNDICAT MIXTE VIENNE ET AFFLUENTS

Dans l'optique d'une cohérence de gestion de la ressource en eau, le SMVA exerce la compétence GEMA (Gestion des Milieux Aquatiques) depuis 2018 sur son territoire. Ses actions ne se limitent pas aux cours d'eau mais à l'échelle des bassins versants de :

- ✓ La Vienne Amont
- ✓ La Vienne Aval
- ✓ Le Batreau
- ✓ La Dive de Morthemer
- ✓ L'Envigne
- ✓ L'Ozon et l'Ozon de Chenevelles
- ✓ Le Ruisseau d'Antran
- ✓ Le Ruisseau des Trois Moulins

*“Pour une meilleure gestion de l'eau, restaurons la Vienne et ses affluents.”*

# LE TERRITOIRE



Son territoire regroupe 70 communes autour de l'axe Vienne.

89 000 habitants y résident sur une superficie de 1 231 km<sup>2</sup>, où s'écoulent 550 km de cours d'eau.

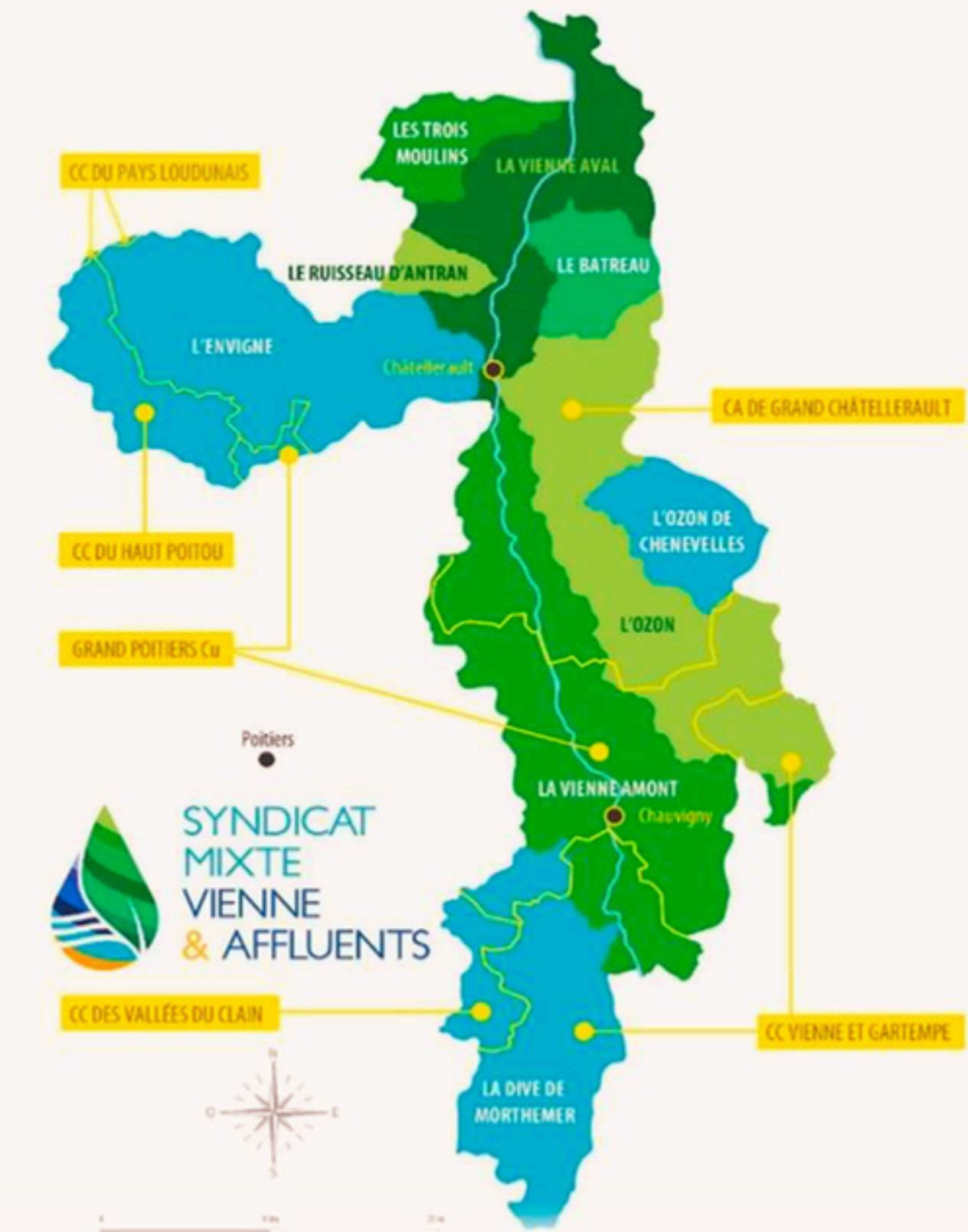
Les EPCI adhérents au SMVA :

- ✓ Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault (CAGC)
- ✓ Grand Poitiers Communauté urbaine (GPCU)
- ✓ Communauté de Communes Vienne et Gartempe (CCVG)

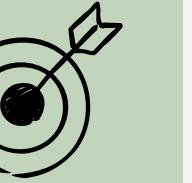
Les EPCI sous contrat au SMVA :

- ✓ Communauté de Communes du Haut Poitou (CCHP)
- ✓ Communauté de Communes du Pays Loudunais (CCPL)

## CARTE DES MASSES D'EAU DU SYNDICAT MIXTE VIENNE ET AFFLUENTS

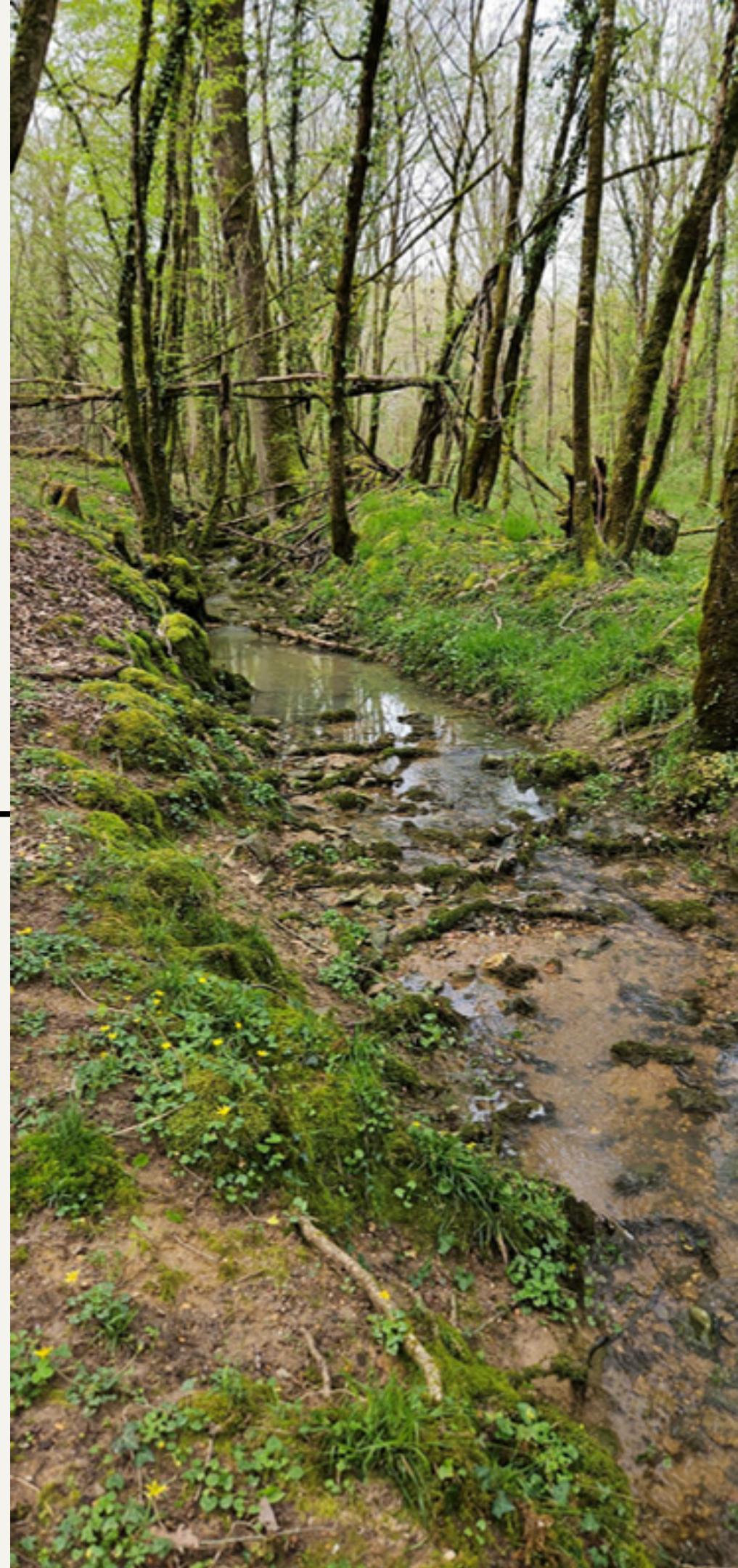


# NOS COMPÉTENCES



Pour répondre aux objectifs d'intérêt général qui lui sont fixés et afin d'atteindre le bon état écologique dicté par la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), le SMVA met en œuvre différentes actions :

- ✓ Travaux de restauration hydromorphologique des cours d'eau
- ✓ Travaux de restauration de la continuité écologique et sédimentaire
- ✓ Travaux de restauration et protection des berges (mise en défend, plantations de ripisylve...)
- ✓ Gestion des espèces exotiques envahissantes (jussie, ragondins...)
- ✓ Gestion de la ripisylve et des embâcles de manière ponctuelle, si intérêt général avéré
- ✓ Conduite d'études et d'inventaires pour la réalisation de projets
- ✓ Réalisation d'aménagements sur les bassins versants (plantation de haies, restauration de mares, ...)



# NOS MISSIONS



La restauration de la continuité écologique et sédimentaire  
Effacement ou remplacement d'ouvrage



La gestion des espèces exotiques envahissantes  
Jussies, Renouée du Japon ...



La gestion de la ripisylve et des embâcles



La restauration et la protection des berges en génie végétal



# NOTRE ÉQUIPE D'AGENTS



## Pôle administratif

Emilie ROBINEAU  
Responsable administrative-RH-compta-  
communication

## Contrat Territorial Vienne Aval

Vanessa MAITRE  
Animatrice CTVA - Assistante de prévention

## Pôle technique

Cédric DELBECQ  
Responsable technique  
Animateur MA-BV

Gaëlle JEAN  
Animatrice MA-BV  
coordinatrice CTVA

Guillaume METAYER  
Animateur MA-BV- responsable régie

Anthony BEAUPEU  
Agent de rivière

# NOTRE ÉQUIPE DE DÉLÉGUÉS



Gilles TALBOT  
Vice président



Françoise LE MEUR  
Vice présidente



Franck BONNARD  
Président



Sylvie ROY  
Membre du bureau



Jacques SABOURIN  
membre du bureau

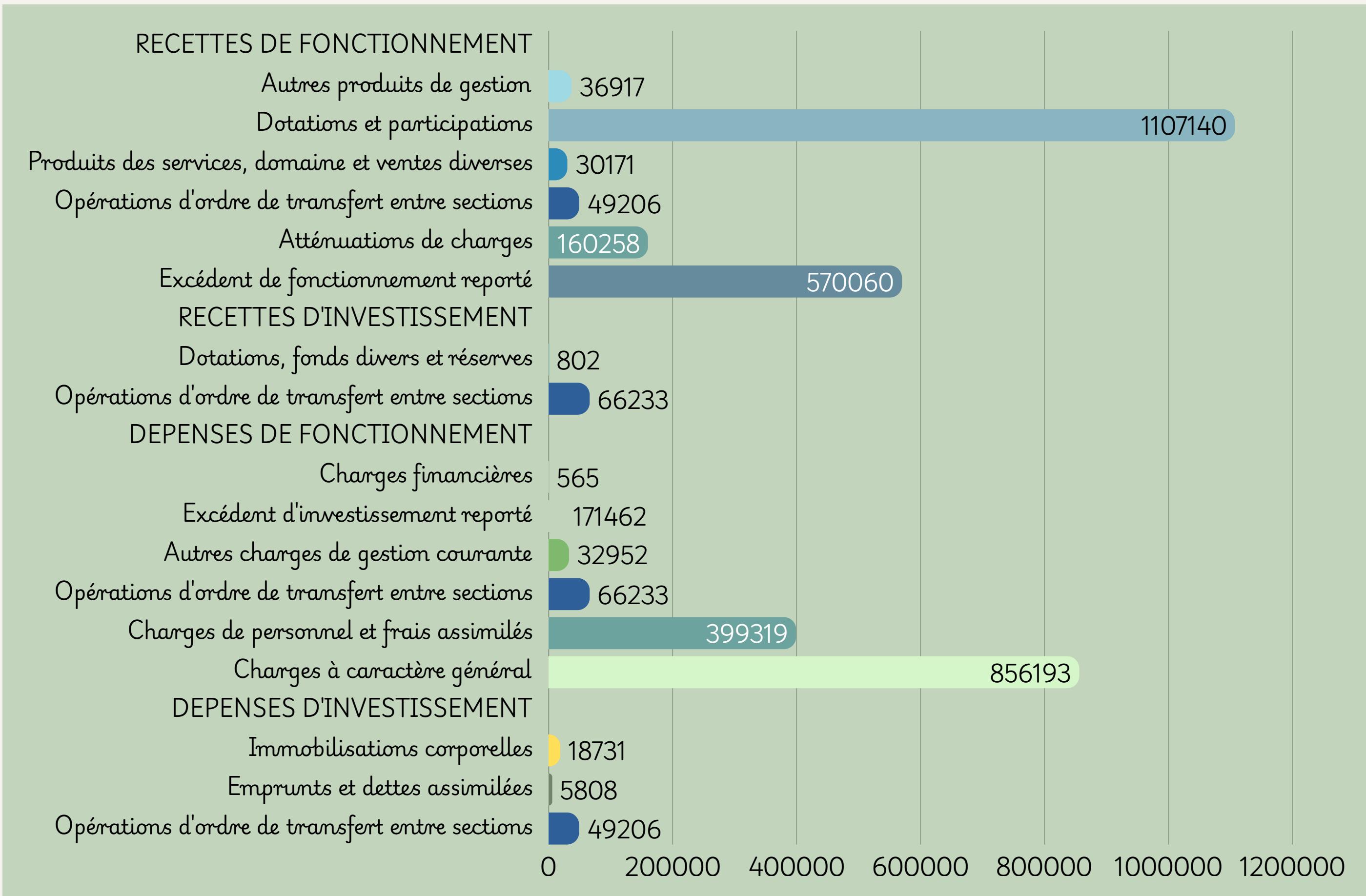


William BOIRON  
Vice président



Claudie BAUVAIS  
membre du bureau

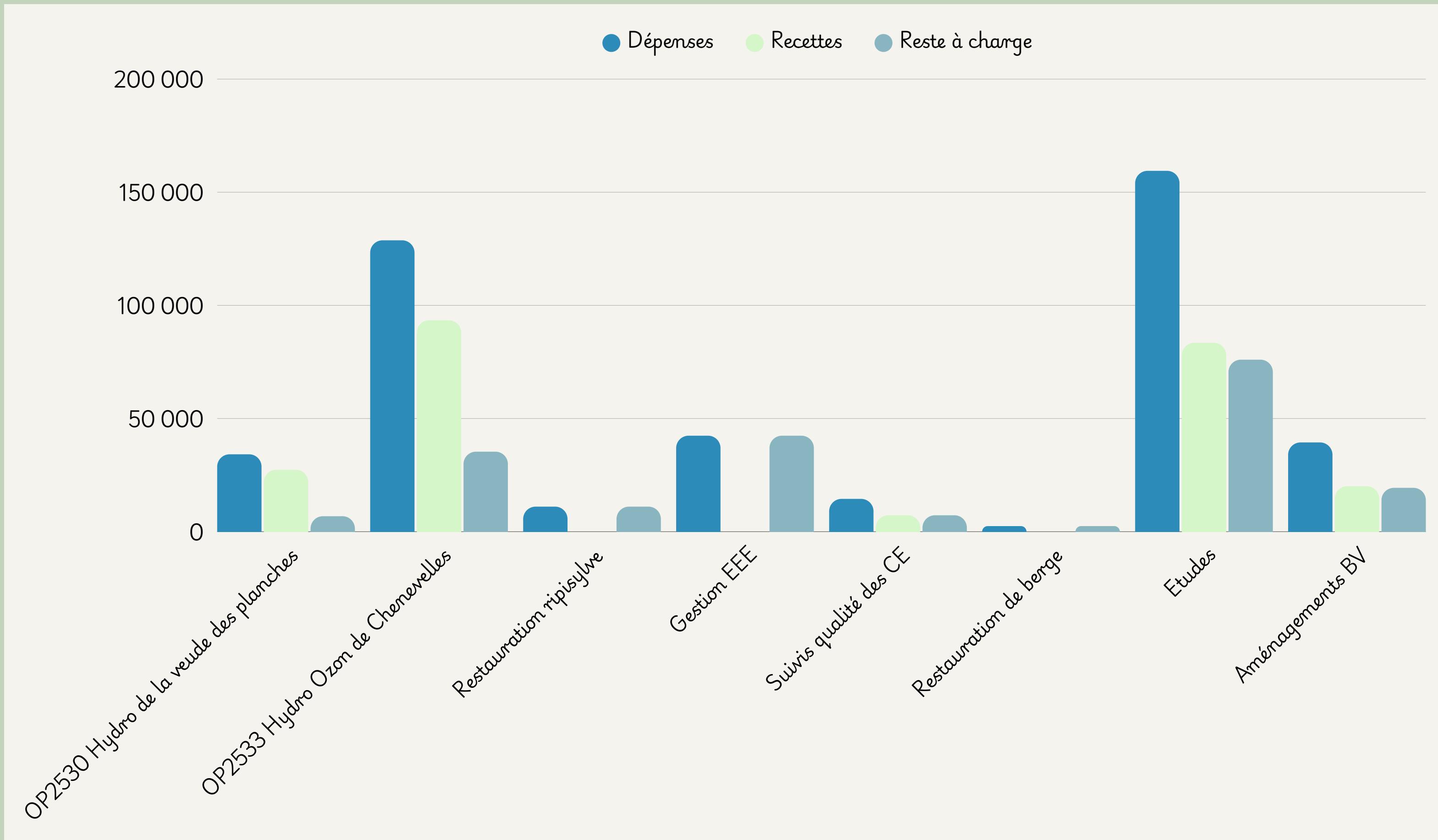
# BUDGET 2025



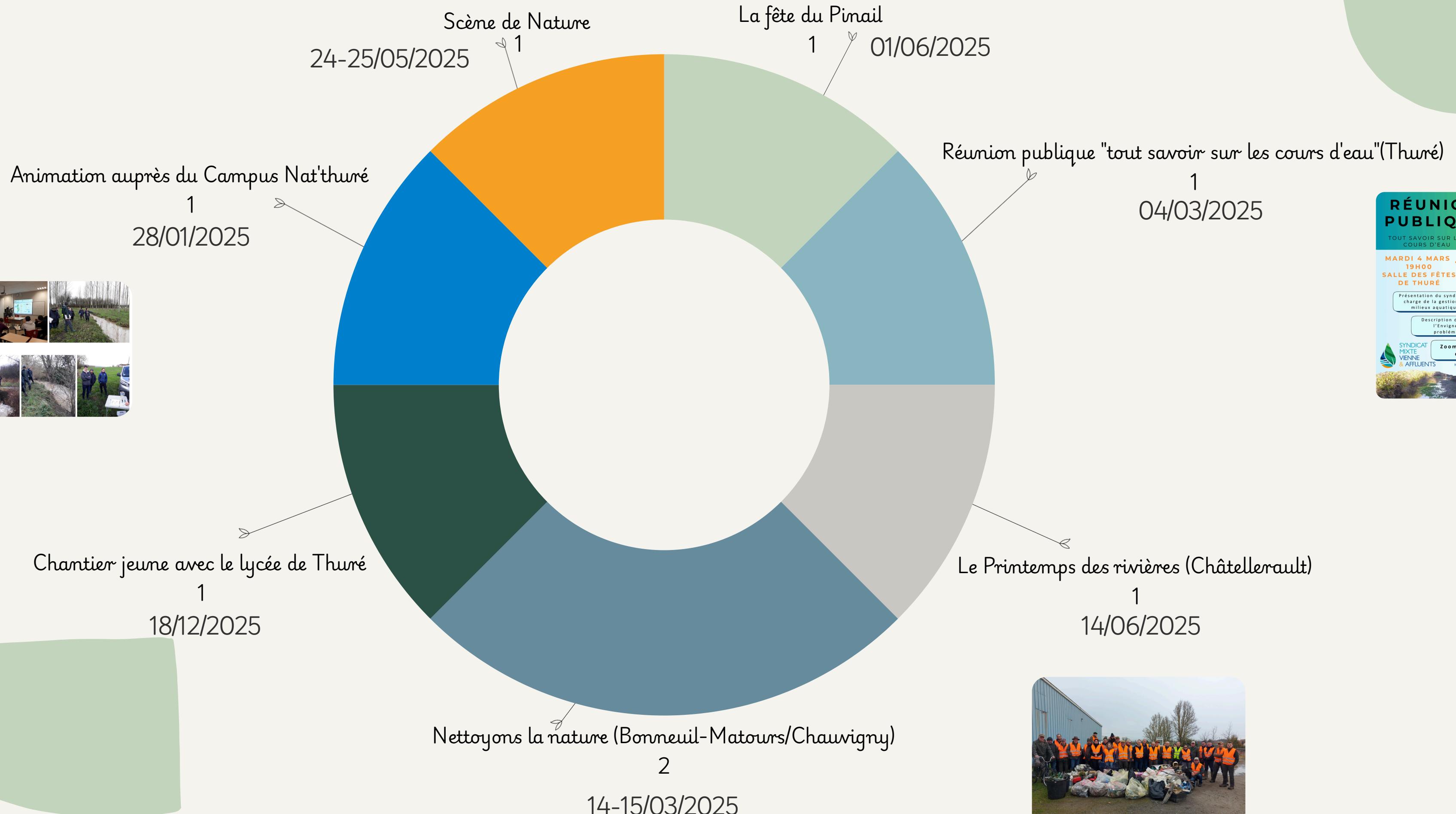
Excédent investissement  
164 752,30 €

Excédent fonctionnement  
598 488,14 €

# BILAN DES ACTIONS 2025



# LES ANIMATIONS



# LES ACTIONS DE COMMUNICATION



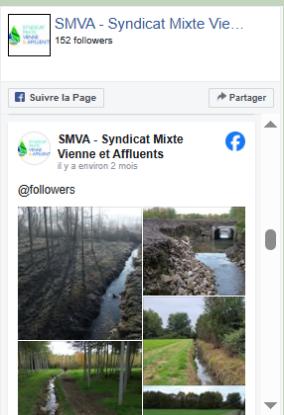
1 lettre  
d'information en  
septembre



lettre d'information



acquisition d'une caméra time-laps



32 publications :

- les travaux réalisés
- les rappels réglementaires
- la campagne de jussie
- les animations pour nous y retrouver
- les offres de recrutement



Les réseaux sociaux



intervention en conseil municipal avec le CPIE

Interventions aux conseils municipaux de Orches (10 mars), Thuré (15 avril) et Doussay (16 avril)



presse



vidéos drône en interne



# LES ETUDES 2025



Durant l'année 2025, le SMVA a poursuivi les études préalablement lancées en 2024 et de nouvelles études ont été menées pour des projets récents notamment pour rétablir la continuité écologique au droit d'ouvrages.

Une étude scientifique a commencé en 2025 relative à la mise en place d'une méthodologie pour la quantification différentielle du stockage et du captage de carbone entre une zone humide dégradée (non fonctionnelle) et une zone humide restaurée.

## Objectifs des études :

- Approfondir les connaissances du SMVA
- Collecter de nouvelles données techniques pour réaliser les aménagements dans les meilleures conditions possibles
- Analyser les milieux aquatiques pour mieux les préserver et les restaurer
- Déterminer la faisabilité technique des projets
- Évaluer les impacts sur les habitats et les espèces
- Identifier et résoudre les problématiques

### ÉTUDE PHASE PROJET POUR LA RESTAURATION DU COURS D'EAU DES PETITES RIVIÈRES - BV OZON

AVAILLES-EN-CHATELLERAULT - CAGC

COUT | 9 289,80€

BET LEGRAND

AELB | 50%  
RNA | 20%  
DEP 86 | 10%

ÉTUDE : MÉTHODOLOGIE POUR LA QUANTIFICATION DIFFÉRENTIELLE DU STOCKAGE ET DU CAPTAGE DE CARBONE ENTRE UNE ZONE HUMIDE DÉGRADÉE (NON FONCTIONNELLE) ET UNE ZONE HUMIDE RESTAURÉE - BV OZON

AVAILLES-EN-CHATELLERAULT - CAGC

COUT | 47 748 €

coopérative carbone de La Rochelle

RNA | 38%  
DCOMPAGNIE DES ALPES | 23%

DEP 86 | 19%  
EDF | 11%

### ÉTUDE AVP CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE MOULIN FENEAU - BV ENVIGNE

OUILLY - CAGC

COUT | 14 316 €  
NCA ENVIRONNEMENT

AELB | 50%  
RNA | 20%  
DEP 86 | 10%

### ÉTUDE PHASE PRO CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE GUÉ GIRARD - BV OZON

SENILLÉ-SAINT-SAUVEUR - CAGC

COUT | 9 216€  
NCA ENVIRONNEMENT

AELB | 50%  
RNA | 20%  
DEP 86 | 10%

### ÉTUDE TOPOGRAPHIQUES ET DE CONCEPTION TRAVAUX DE RESTAURATION HYDROMORPHOLOGIQUE - BV OZON

ARCHIGNY - CAGC

COUT | 16 500€  
BET LEGRAND

AELB | 50%  
RNA | 20%  
DEP 86 | 10%

ÉTUDE PHASE PRO/MOE POUR LE RÉTABLISSEMENT DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE ET LA RESTAURATION HYDROMORPHOLOGIQUE DE LA DIVE DE MORTHEMER À VALDIVIENNE- BV DIVE

VALDIVIENNE - CCVG

COUT | 56 367,90 €

NCA ENVIRONNEMENT

FOND VERT | 80 %

EDF | 20 %

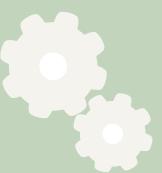
### ÉTUDE D'INVENTAIRE ET DE CARACTÉRISATION DES ZONES HUMIDES - BV ENVIGNE/BV OZON

BV ENVIGNE/BV OZON - CAGC

COUT | 6 000 €  
VIENNE NATURE

SMVA | 100 %

# OPÉRATION 2530 TRAVAUX HYDROMORPHOLOGIQUES DE LA VEUDE DES PLANCHES (ENVIGNE)



Dans le cadre de la reconquête du bon état écologique des masses d'eau et afin d'entamer une dynamique sur le bassin versant de l'Envigne, une restauration hydromorphologique et de la continuité écologique ont été effectuées sur un affluent de l'Envigne, la Veude des Planches (masse d'eau FRGR0400). Il s'agit de l'affluent le plus à l'aval du bassin et présentant un écoulement permanent, même en période estivale. Les travaux ont été réalisés courant octobre sur la commune de Thuré (86) par l'entreprise SAS COLAS.

Pour compléter, une plantation de ripisylve (commune/SMVA) sera effectuée durant l'hiver afin de favoriser le maintien des berges très friables.

## EPCI CONCERNÉ

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

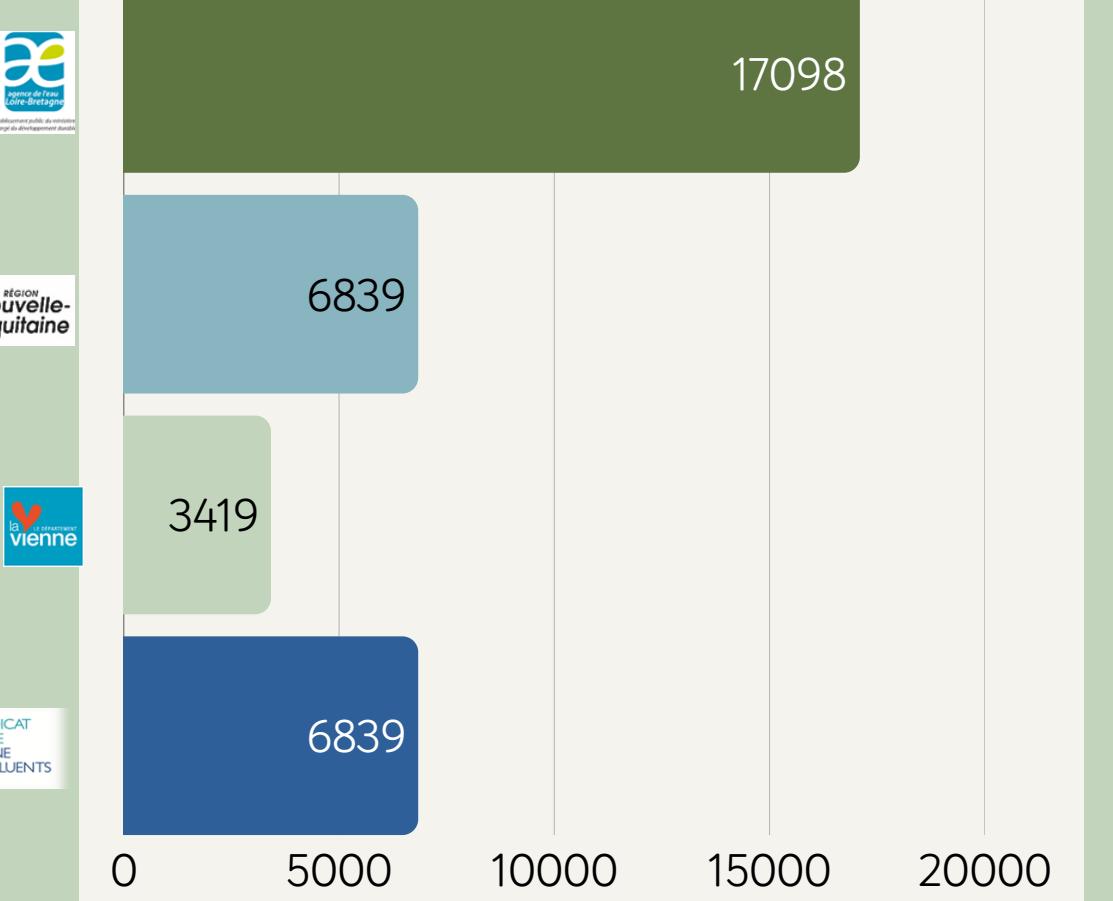
## DESCRIPTIF DES TRAVAUX :

- Mise en place de banquettes alternes et création de radiers sur l'ensemble du chantier soit 600 mètres 120 tonnes de matériaux calcaire 20/150). Cela permet de redynamiser les écoulements et d'augmenter la lame d'eau.
- Reméandrage léger sur 200 mètres afin de redonner une légère sinuosité au cours d'eau.
- Disposition de blocs pour stabiliser les banquettes et diversifier les écoulements (30 tonnes de bloc calcaire).
- Talutage des berges en pente douce sur quelques portions présentant un merlon et un effondrement de berge.
- Rétablissement de la continuité écologique et sédimentaire en remplacement une double buse circulaire par un pont cadre. Suppression de la chute aval (50 cm) et présence d'un substrat et d'un niveau d'eau minimum dans l'ouvrage pour le passage de la faune.
- Plantation d'une ripisylve pour maintenir les berges qui présentent une structure friable

Montant total du projet : 34 196,45 €

Montant retenu : 40 000 €

● AELB    ● RNA    ● DEP 86  
● SMVA



# OPÉRATION 2533 TRAVAUX HYDROMORPHOLOGIQUES SUR L'ÖZON DE CHENEVELLES



Dans le cadre de la reconquête du bon état écologique des masses d'eau et afin de poursuivre la dynamique déjà engagée par le syndicat sur la masse d'eau FRGR 1524 - L'Özon de Chenevelles, un projet de restauration hydromorphologique a été effectué sur le cours d'eau de l'Özon de Chenevelles et un de ses affluents, le ruisseau du Badard (affluent en rive gauche). Les travaux ont été réalisés par l'intermédiaire de la régie du SMVA (automne 2025), sous assistance de maîtrise d'ouvrage par le BET LEGRAND qui avait réalisée l'étude au préalable. Voici le bilan de ces travaux :

## EPCI CONCERNÉ

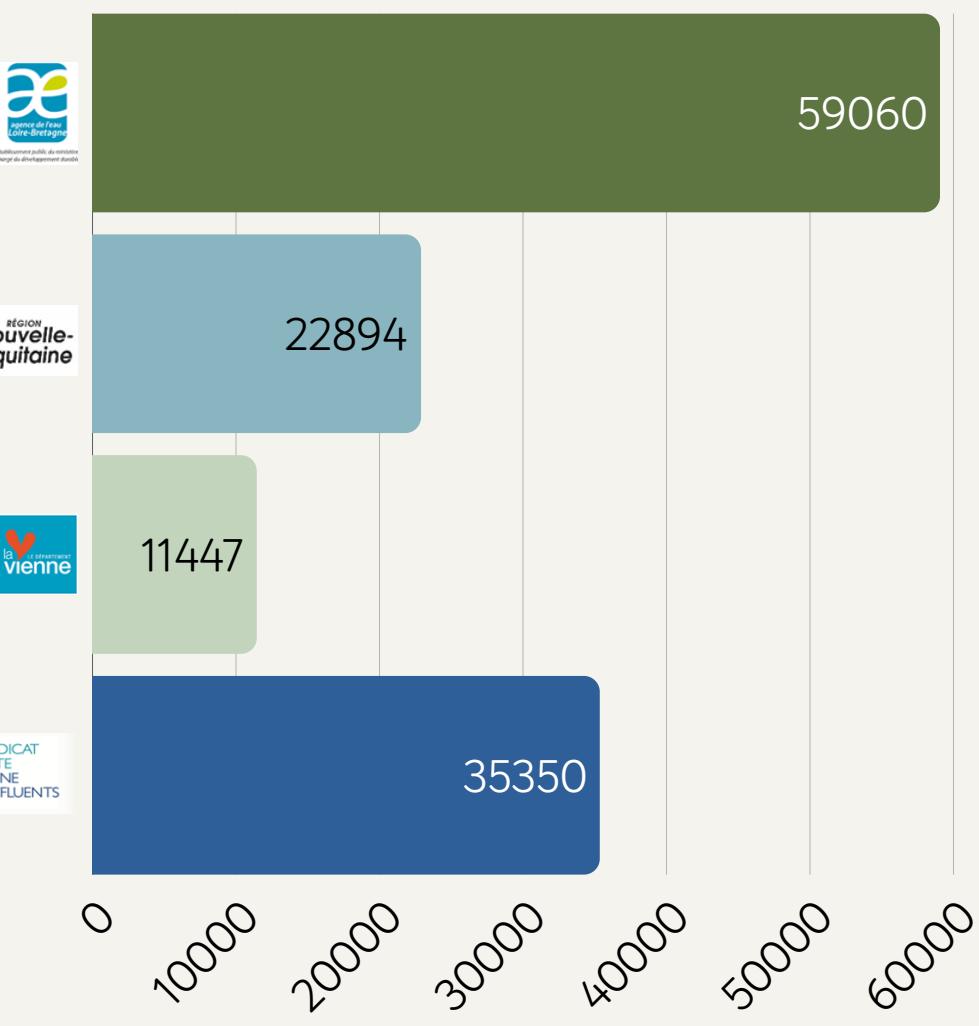
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

## DESCRIPTIF DES TRAVAUX :

- Restauration de la ripisylve (broyage et élagage de la végétation)
- Remise en fond de vallée par reméandrage de 1294 mètres de cours d'eau  
Terrassement du lit à l'aide d'une camme topographique et recharge sédimentaire du nouveau lit en matériaux alluvionnaires et blocs calcaire pour diversifier les habitats et les écoulements.
- Recharge sédimentaire par resserrement de la section d'écoulement sur 281 mètres de cours d'eau. Talutage des berges en pente douce pour favoriser les débordements.
- Réfection d'un abreuvoir en descente aménagée.
- Création de deux passages à gué.
- Mise en défend de 281 mètres linéaires de berges par mise en place d'une clôture barbelée.
- Comblement de l'ancien lit de l'Özon de Chenevelles par déblais remblais.
- Création d'un réseau de 15 mares.
- Mise en place de 4 ouvrages castor mimétique (OCM, branchages + terre) afin de favoriser les débordements et la reconnexion du cours d'eau perché dans son lit naturel sur 905 mètres.
- Effacement par comblement au 2/3 tiers d'un plan d'eau de 1100 m<sup>2</sup> non conforme. La surface restante est maintenue en mare.

Montant total du projet : 128 751 €  
Montant retenu : 118 120 €

● AELB ● RNA ● DEP 86  
● SMVA



# OPÉRATION \_ ENTRETIEN DE LA RIPISYLVÉ DANS LE CADRE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL



La ripisylve, végétation riveraine des cours d'eau, compte une multitude de fonctionnalités (maintien des berges, ombrage du cours d'eau, zone tampon entre les parcelles agricoles et le milieu aquatique, zones de refuges et de nourritures pour la faune ...). La gestion de la ripisylve relève ainsi de l'intérêt général, afin de préserver et d'améliorer les fonctionnalités des milieux aquatiques qui y sont associés. Au préalable de ces interventions, une priorisation des actions sur les différents cours d'eau est réalisée chaque année (suivi sur les chantiers hydromorphologiques, anticipation des travaux à venir).

L'entretien de la ripisylve consiste :

- Gestion ponctuelle des embâcles présentant des risques de favoriser des crues sur des habitations.
- Sélection de la végétation par abattage, élagage, recépage, débroussaillage.
- Abattage des espèces exotiques non adaptées.
- Enlèvement de déchets le cas échéant.

Ces interventions sont réalisées en majorité en régie, de manière à respecter les périodes de nidification des oiseaux et de la reproduction des poissons. Ponctuellement le SMVA fait intervenir une entreprise extérieure pour la réalisation de travaux nécessitant plus de moyens matériels.

Elles répondent aux objectifs suivant :

- limiter la fermeture des milieux.
- favoriser les essences locales et adaptées au maintien des berges.
- favoriser le libre écoulement de l'eau
- préserver et améliorer les fonctionnalités des milieux aquatiques

## BILAN TECHNIQUE

LE GATINEAU | 2 812 MÈTRES

LA DIVE ET AFFLUENTS | 4 416 MÈTRES

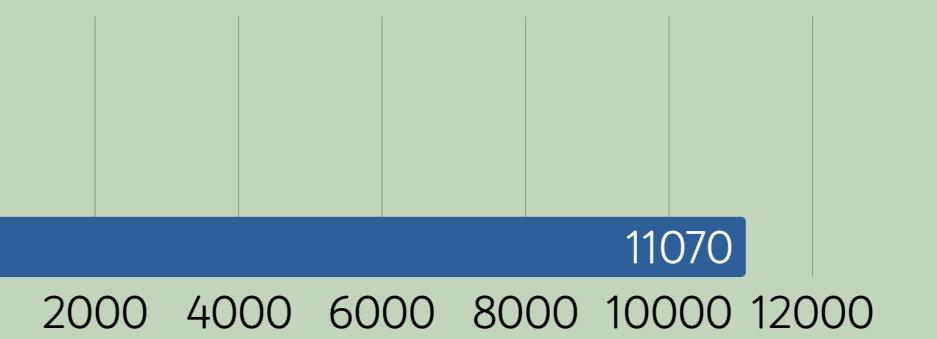
L'OZON ET AFFLUENTS | 2 586 METRES

LA VIENNE | INTERVENTIONS PONCTUELLES

Montant total : 11 070 €

● AELB    ● RNA    DEP 86

● SMVA



# OPÉRATION\_GESTION DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES



Les espèces exotiques envahissantes dégradent fortement les facteurs biotiques et abiotiques de nos rivières (ralentissement des écoulements, perte d'oxygène, réchauffement des eaux, pertes d'habitats, sédimentation importante). La prolifération des jussies (*ludwigia peploides* et *grandiflora*) en est la parfaite illustration.

L'ensemble du cours d'eau Vienne est colonisé par la jussie sur le territoire du syndicat. Lors de ces dernières années, on observe une prolifération sur certains de ces affluents (ex : Dive de Morthemer, Ozon, Envigne).

Deux types d'interventions sont réalisées sur le territoire :

- L'arrachage mécanique permet un travail sur les herbiers à forte densité (entreprise).
- L'arrachage manuel est quant à lui réalisé dans un second temps pour les finitions en berge ainsi que sur les herbiers moins denses (régie).

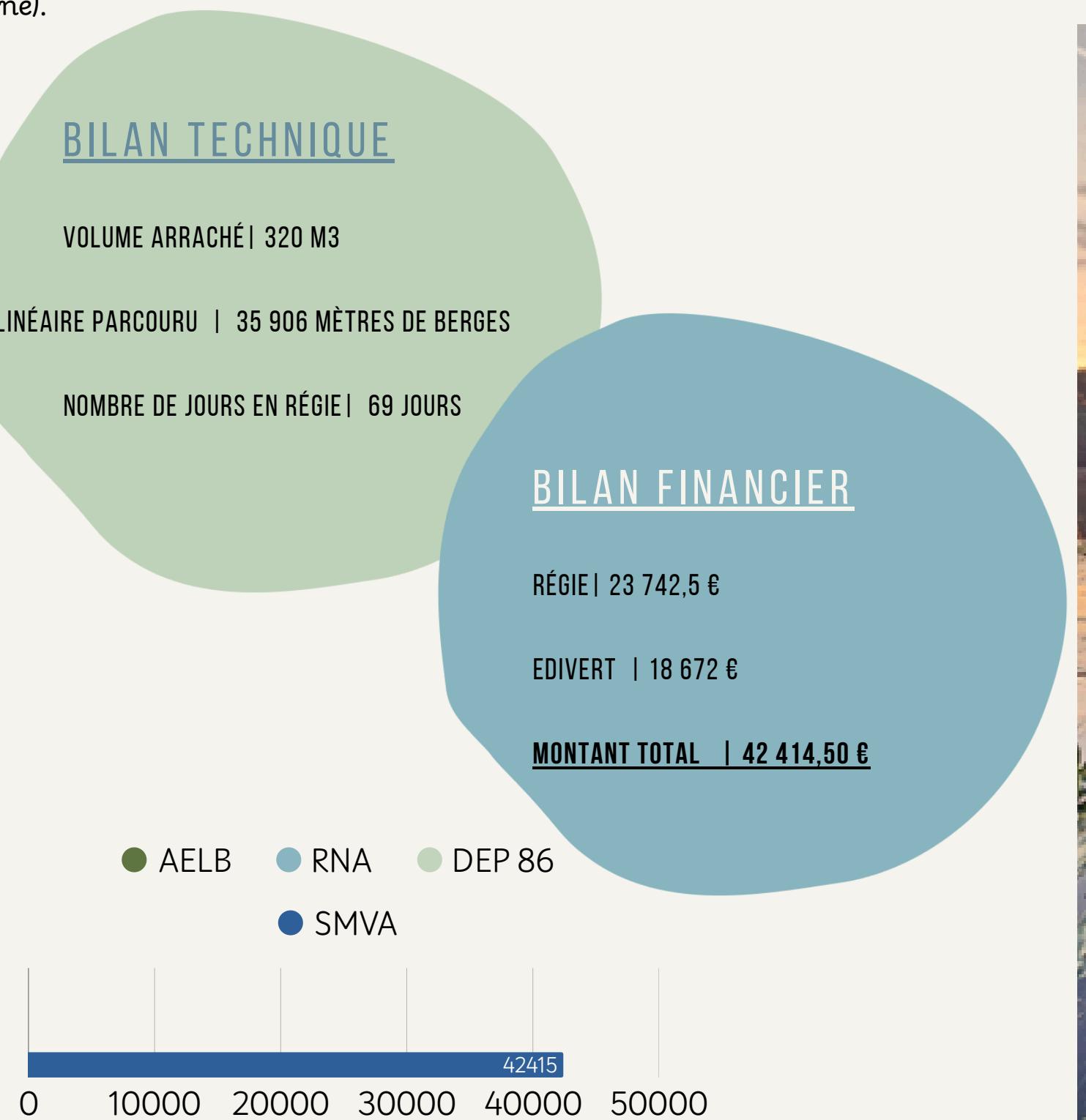
L'évacuation est réalisée par des camions équipés de grues auxiliaires ou tracteurs vers les plates formes communales adaptées (hors zone humide). Les rémanents sont valorisés en compost.

Les objectifs sont les suivants :

- Limiter les phénomènes d'eutrophisation et de sédimentation
- Eviter la fermeture des milieux (pertes d'habitats)
- Limiter le réchauffement de l'eau
- Préserver la biodiversité

Ces interventions sont réalisées en collaboration avec les services des communes concernées par l'intermédiaire d'une convention.

Depuis quelques années et les étages sévères ont favorisé la colonisation des herbiers d'Egerie dense, provoquant une fermeture importante des habitats aquatiques.





# OPÉRATION \_ RESTAURATION DE BERGE EN GÉNIE VÉGÉTAL



Le Talbat, affluent de la Vienne a été fortement recalibré sur l'ensemble de son linéaire. Son lit est surdimensionné et les berges sont abruptes et fortement érodées. Le tronçon restauré est situé dans le jardin public de la ville de Chauvigny. La problématique d'érosion est accentuée par le phénomène de batillage due à l'impact d'un clapet situé 400 mètres en aval.

Dans la continuité de la restauration de berge réalisée en 2022, les travaux consistaient au confortement de 50 mètres de berge par fascinage en saule vivant et en reméandrage du cours d'eau.

Sous l'impulsion et l'aide de la commune de Chauvigny, les travaux ont consistés en :

- Stabiliser 50 mètres de berge en génie végétale (fascines de saule vivant fixées par des pieux en châtaigner (imputrescible))
- Resserrement de la section d'écoulement du cours d'eau
- Ensemencement des berges en graminées
- Renforcement en pied de berge d'un ouvrage de franchissement

## BILAN TECHNIQUE

LOCATION PELLE 5 T + DUMPER | 2 JOURS

LINÉAIRE RESTAURÉ | 50 MÈTRES DE BERGES

NOMBRE DE JOURS EN RÉGIE | 2 JOURS

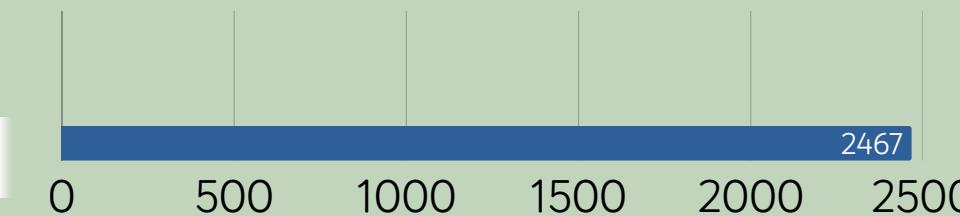
## BILAN FINANCIER

RÉGIE | 2 467 €

MONTANT TOTAL | 2 467 €

DÉPENSES DES FOURNITURES DE LA COMMUNE DE CHAUVIGNY NON CHIFFRÉES

AELB RNA DEP 86  
SMVA





# OPÉRATION \_ AMÉNAGEMENTS BASSINS VERSANTS



Dans le cadre de la gestion des ruissellements agricoles et de la réduction de ces impacts sur les milieux aquatiques, le SMVA a réalisé différents types d'aménagements sur son territoire :

- Création et restauration de mares
- Plantation de haies
- Création de bassins tampons

Les objectifs sont les suivants :

- Limiter les pollutions diffuses liées au ruissellement, par épuration de ces eaux « principe de zones tampons »
- Favoriser les essences locales
- Réouverture de milieux fermés
- Préservation et amélioration des fonctionnalités des milieux aquatiques et des zones propices à la biodiversité

COMMUNES	AMÉNAGEMENTS
BONNES	2 914 METRES
BONNEUIL-MATOURS	150 METRES
LAUTHIERS	155 METRES+ 1 MARE
LHOMMAIZÉ	740 METRES
VALDIVIENNE	112 M ETRES

## BILAN TECHNIQUE

PLANTATION DE 4071 MÈTRES DE HAIE

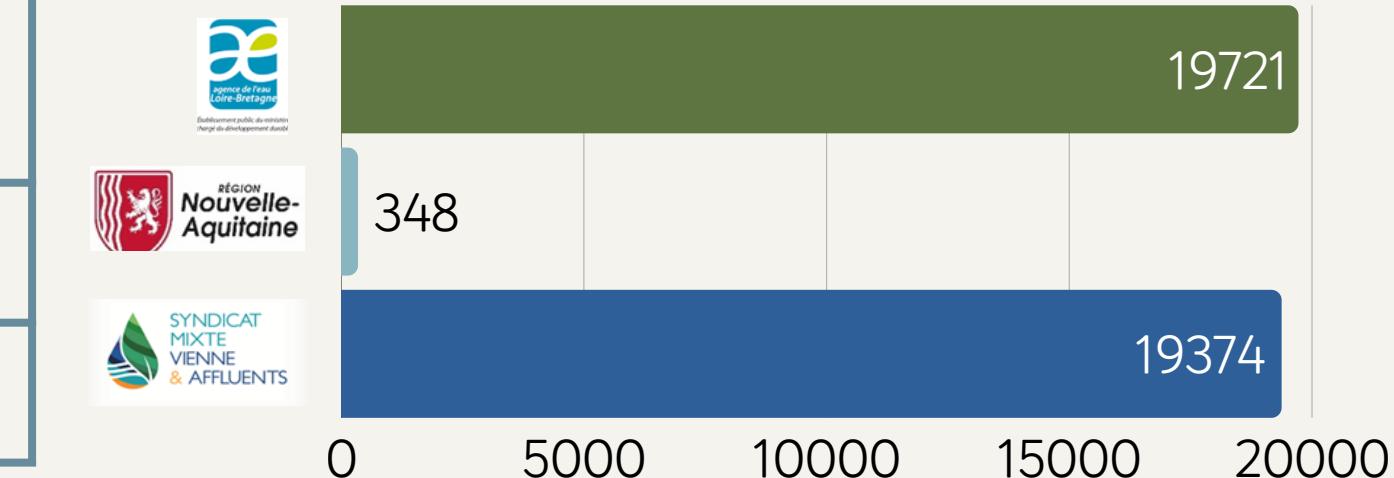
RESTAURATION / CRÉATION DE MARES

NOMBRE DE JOURS EN RÉGIE | 29 JOURS

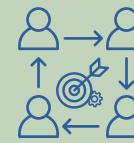
## BILAN FINANCIER

MONTANT TOTAL | 39 443 € TTC

AELB RNA SMVA



# LUTTE COLLECTIVE CONTRE LES RAGONDINS



Chaque année le SMVA réalise une lutte collective par l'intermédiaire de la FREDON pour limiter la prolifération des populations de ragondins et de rats musqués sur l'ensemble de son territoire. Cette lutte est réalisée par l'intermédiaire de piégeurs

Les Objectifs sont les suivants :

- Protéger les berges face à l'érosion et limiter l'appauvrissement de la biodiversité locale.
- limiter les dégâts sur les productions agricoles
- réduire les risques sanitaires pour la santé publique (vecteur de la leptospirose)
- coordination régulière d'une lutte menée à l'échelle du territoire de manière collective

## BILAN TECHNIQUE

DURÉE | 3 À 4 SEMAINES

NOMBRE DE PIÉGEURS | 58

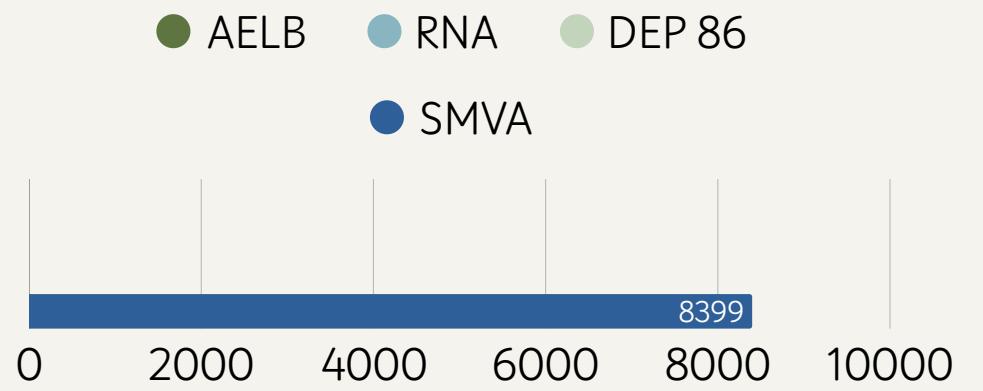
NOMBRE DE CAGES | 300

NOMBRE DE COMMUNES | 67

NOMBRE DE CAPTURES | 788

## BILAN FINANCIER

MONTANT TOTAL | 8 399 € TTC



## LUTTE COLLECTIVE 2025

### PIÉGEAGE DES RAGONDINS ET RATS MUSQUÉS

Le **Syndicat Mixte Vienne & Affluents** organise en collaboration avec **FREDON Vienne** la régulation des ragondins et des rats musqués sur l'ensemble du territoire du SMVA, de janvier à début mars 2025.

Pour cela, FREDON Vienne met à disposition des piégeurs bénévoles le matériel nécessaire à cette lutte :

- La formation au piégeage
- Les cages pièges
- Les appâts
- Les gants

La prise d'un ragondin ou rat musqué est indemnisée à 3€. Le tir est possible lors de la lutte.

#### Pourquoi les piéger ?

- Ravageurs des cultures
- Destructeurs des berges (érosion)
- Dégradation de la qualité de l'eau
- Perte de biodiversité
- Porteurs de maladies graves transmissibles à l'homme par l'urine (leptospirose, douve du foie, ...)



Pour participer à l'action, contactez-nous :

#### FREDON VIENNE

Tél : 07 48 88 10 62

Cussaguet jerome

jerome.cussaguet@fredon-na.fr

#### SYNDICAT MIXTE VIENNE & AFFLUENTS

Tel : 05 49 85 20 09

Le piégeage de ces rongeurs aquatiques est primordial pour réguler la population !

A ne pas jeter sur la voie publique

# OPÉRATION\_SUIVIS DE QUALITÉ DES COURS D'EAU



Les suivis biologiques permettent de déterminer les organismes vivants dans les cours d'eau. Il en existe plusieurs types en fonction du peuplement que l'on veut étudier : les poissons (IPR), les invertébrés (IBGN), les micro-algues (IBD)...

En 2025, un Indices Poissons Rivières (IPR) a été sur une station en prévision de travaux hydromorphologiques. La réalisation d'un IPR se fait grâce à l'application d'un courant électrique dans l'eau, les poissons sont alors contraints à une nage forcée dans le sens du courant, ce qui permet de les récupérer facilement à l'aide d'épuisettes.

Cette année, certaines stations ont fait l'objet d'un suivi I2M2 (macro-invertébrés) et IBD (micro-algues). En fonction des résultats obtenus pour ces indices, des pressions peuvent être identifiées du fait de la sensibilité particulière des organismes étudiés.

Sur La Puye, les analyses constituent un suivi de l'évolution du site après les travaux effectués en 2023.

Pour la Dive de Morthemer, cela détermine l'état initial avant la réalisation de travaux d'envergure.

Suivis qualitatifs et quantitatifs :

Grâce à l'achat d'un kit d'analyse et d'une sonde oxygène, le SMVA réalise une fois par mois des analyses d'eau au niveau de 5 stations réparties sur le territoire. Les paramètres étudiés sont :

- La température
- L'ammonium
- L'oxygène dissous
- Les nitrites
- La dureté
- Le pH
- Les nitrates
- Le taux de saturation en O<sub>2</sub>
- Les phosphates
- L'alcalinité

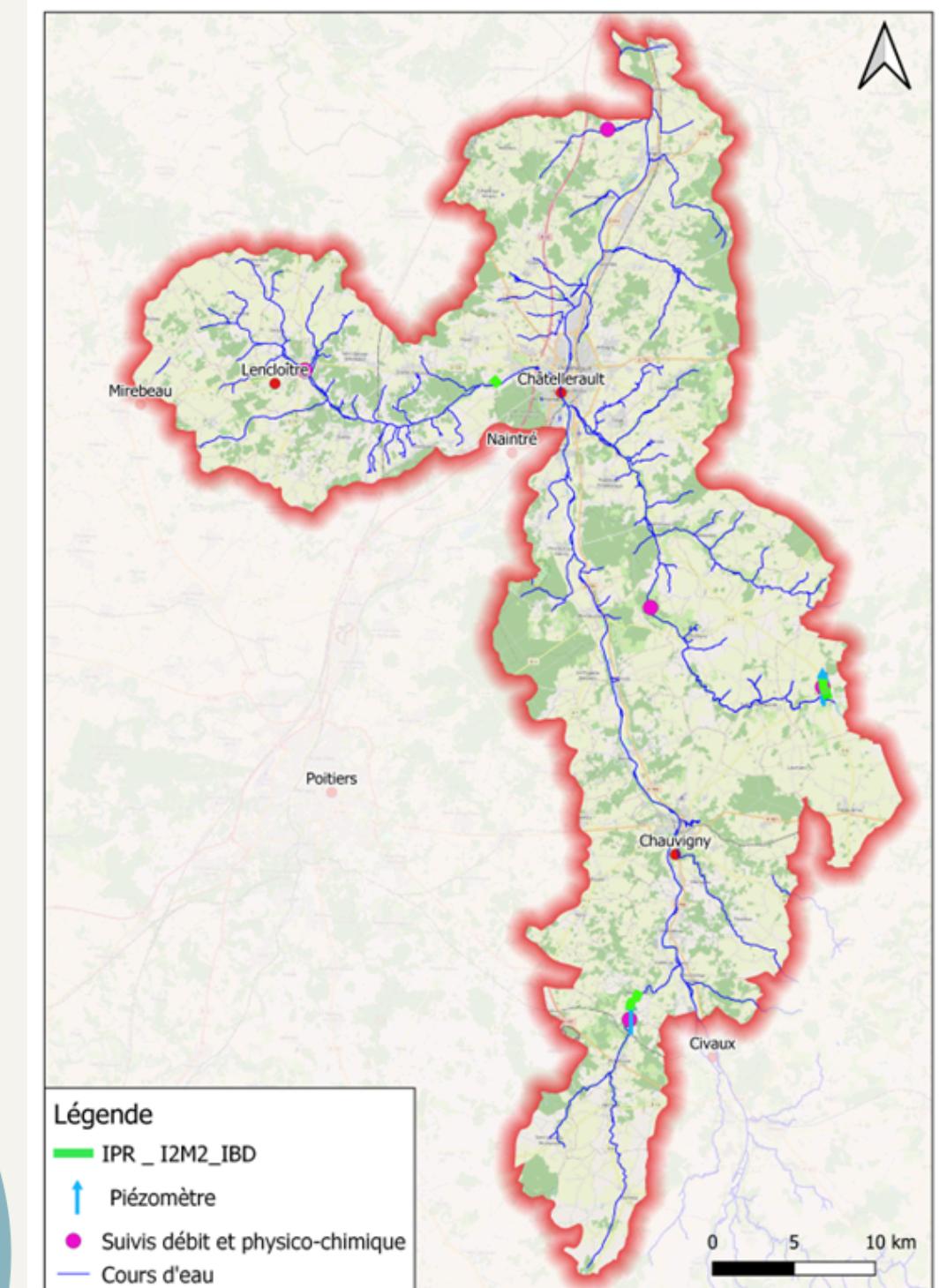
Ces données sont numérisées et peuvent être consultées sur le site du Sandre.

L'objectif est de suivre l'évolution de ces paramètres au cours de l'année, d'identifier les pics éventuels et corrélérer les données récoltées aux observations biologiques.

Les débits sont également mesurés à chaque sortie et les piézomètres installés sont relevés.

Les objectifs sont les suivants :

- Etat des lieux de la population piscicole initiale
- Etat des lieux et évolution de la qualité de l'eau
- Mise en évidence des dysfonctionnements du milieu
- Repérages d'espèces invasives ou patrimoniales
- Impacts des travaux effectués
- Evolution des populations
- Evolution de la recharge des nappes
- Mise en évidence des intrants dans l'eau
- Evolution physique du milieu



## BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER

FOURNITURE POUR ANALYSES : HANNA INSTRUMENTS | 1 181,40€

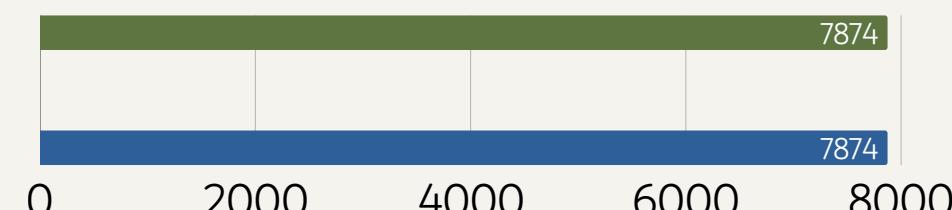
FOURNITURE POUR ANALYSES/CAMÉRA TIME LAPS | 373,89€

RÉAPPROVISIONNEMENT KIT D'ANALYSE : MERCK | 399,60 €

SONDES NIVEAU D'EAU + OXYGÈNE : SDEC | 3 686,40 €

ANALYSES I2M2 : SARL RIVE | 9 348 €

MONTANT TOTAL | 15 748,89 €



# CONTRAT TERRITORIAL VIENNE AVAL (CTVA)



Porté par le SMVA, le CTVA 2024-2026 regroupe différents partenaires signataires et maîtres d'ouvrages dans un but commun de préserver la ressource en eau, tant du point de sa quantité que de sa qualité. Cette démarche territoriale, initiée par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, et également soutenue par la Région Nouvelle Aquitaine et le Département de la Vienne, entre autres. Cela permet de mobiliser financeurs et acteurs de terrain afin de permettre la réalisation de projets multithématisques autour de la ressource en eau (restauration des milieux aquatiques et humides et d'acquisition de connaissances de ces milieux, mais également de formations des élus et d'accompagnement individuels et collectifs à destination des exploitants agricoles).

## L'année 2025 :

- Départ de l'animateur du CTVA Benjamin GLATIGNY suite à une demande de mise en disponibilité en mars. Il a été remplacé dans ses fonctions par Vanessa MAITRE au mois d'avril afin d'assurer l'animation du 10<sup>ème</sup> COPIL au mois de mai.
- Le Président du CTVA et du SMVA, Monsieur Franck BONNARD, a exprimé son souhait de voir les partenaires du contrat s'engager sur le devenir du CTVA et de pérenniser les actions portées au-delà des élections municipales de mars 2026. C'est dans ce cadre que les partenaires et les maîtres d'ouvrages du contrat ont procédé à la définition des grandes orientations du futur Accord de Territoire Vienne Aval (AdTVA). Grandes orientations qui ont pu être partiellement validées lors du COPIL CTVA N°11 du 16 décembre 2025 et dont la validation finale est prévue pour début 2026.
- Le lancement en 2025 du 12<sup>ème</sup> programme d'interventions de l'AELB redéfinit les modalités de prise en compte des actions inscrites au CVTA dès 2026, avec notamment la centralisation des actions agricoles sur les masses d'eau en risque de non atteinte du bon état et autour des aires d'alimentation et de captage. Ce qui a conduit le SMVA, au travers du CTVA à engager les discussions avec la Personne Responsable de la Production et de la Distribution de l'Eau potable (PRPDE), à savoir le Syndicat d'Eaux de Vienne pour le territoire du contrat. Ce dernier a apporté une réponse favorable à son intégration dans la démarche territoriale à venir.
- Les maîtres d'ouvrages ont été sondés au cours de l'été sur leurs attentes en matière de communication CTVA. Pour répondre au mieux à leurs attentes, une communauté Teams va être mise en place et proposée dès 2026 aux partenaires du contrat. Cela permettra d'avoir accès à un calendrier CTVA (dates et lieux des réunions), à un espace de stockage pour les concertations en cours et les documents relatifs au CTVA. Cela pourrait également permettre de proposer de participer à des réunions en distanciel (point à approfondir). Une information trimestrielle par mail sera également proposée en 2026 aux partenaires du contrat, ainsi que l'organisation d'une journée technique.

## CARTE DES MASSES D'EAU DU CONTRAT TERRITORIAL VIENNE AVAL (CTVA) seconde génération





## Projet

## Localisation

## Caractéristiques

OP2520 Travaux hydromorphologique Dive de Morthermer

Valdivienne/Lhommaizé

Travaux hydromorphologique et RCE

OP 26 ETUDE PRO/MOE les petites rivières

Availles-en-Châtellerault

Travaux hydromorphologique et zone humide

OP 35 Travaux continuité Moulin Feneau

Ouzilly

Travaux RCE

Travaux hydromorphologique sur l'Envigne

Thuré/Naintré

Travaux hydromorphologique

Travaux hydromorphologique sur l'Ozon de Chenevelles

Monthoiron/Chenevelles

Travaux hydromorphologique

Aménagement Bassin versant

Territoire SMVA

Haies/mares

Entretien de la ripisylve

Territoire SMVA

Restauration dans l'intérêt général de la ripisylve

Jussie

Territoire SMVA

Arrachage mécanique et manuel

